



# SPECIAL COPsy - DCIO



## Défendre les CIO et leurs personnels

Du 27 novembre au 4 décembre 2014, lors des élections professionnelles, tous les Co-Psy et DCIO auront à élire leurs représentants pour la CAPA, la CAPN (Commission Paritaires Académique et Nationale), les CTA et CTM (Comités Techniques Académique et Ministériel). Nous présentons ici notre action en CAPA, et les combats menés pour défendre la profession et les CIO dans l'académie.

**Au cours de ces trois ans**, vos élus, avec les militants du SNES-FSU ont combattu sans relâche les projets de l'administration, et notamment le projet de décentralisation **pour conserver l'essentiel : le maintien des CIO au sein de l'Éducation Nationale.**

**Cette victoire décisive**, a aussi permis d'éviter la nomination des Co-Psy en établissement scolaire. En effet, si les CIO étaient devenus des services régionaux, les Co-Psy n'auraient pu y être affectés, dans la mesure où, les fonctionnaires de l'Éducation Nationale ne peuvent être affectés réglementairement dans une structure dépendant d'une collectivité territoriale.

**Au plan académique**, nous avons lutté avec vous pour tenter d'empêcher les fermetures de CIO. Nous avons aussi combattu le principe de la labellisation « SPOTLV », et obtenu la signature d'une circulaire rectorale, qui rappelle que l'activité des CIO s'effectue dans le cadre des districts scolaires, et que les Co-Psy, en tant que psychologues, ont leurs outils propres et un code de déontologie.

**Au cours de ce nouveau mandat**, si vous nous maintenez votre confiance, nous poursuivrons avec la même détermination, les combats qui fondent notre engagement : le maintien de tous les CIO dans les districts scolaires, la spécificité de l'orientation scolaire lors de la mise en place du SPRO, la défense des conditions de travail des personnels dans le cadre des relogements, des moyens à hauteur des besoins pour le fonctionnement des CIO, des critères transparents pour l'affectation des personnels contractuels...

**En votant pour la liste Co-Psy et DCIO présentée par le SNES-FSU**, vous conforterez cette influence, et notre représentativité, vous choisirez des élus expérimentés, enfin, vous vous rassemblez avec les enseignants, au sein d'une des plus importantes fédérations de la Fonction Publique de l'État : la FSU



Roland GAYET Candidat Co-Psy CIO Décines

**ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 27 novembre au 04 décembre 2014**

**Co-Psy et DCIO,  
pour la CAPA pour la CAPN,  
comme pour le CTA et CTM**

**VOTEZ**



## Avec le SNES-FSU, faire avancer les revendications de la profession



Gilles VADON  
Candidat directeur  
CIO Roanne

### Les batailles du SNES-FSU

Depuis trois ans, le SNES-FSU, aux côtés de la profession, et dans le cadre d'une intersyndicale, a été en capacité de construire, dans les instances, et dans les mobilisations un rapport de force avec le ministère.

Si ce rapport de force n'a pas été suffisant pour empêcher la fusion de plusieurs CIO, il a permis la réintégration des Co-Psy et DCIO dans le projet de loi de refondation de l'École, et mis en échec le projet de loi de décentralisation prévoyant le transfert des CIO aux régions.

Ce sont incontestablement les batailles que nous avons su conduire ensemble qui ont entraîné ce renversement de tendance. Aujourd'hui, pour la première fois depuis longtemps, les revendications des personnels sont sur la table, y compris les questions de rémunération, (accès à la hors classe pour les Co-Psy, et amélioration substantielle du niveau de rémunération des directeurs).

### Le SNES-FSU dans les discussions nationales...

Les discussions engagées avec le ministère l'an dernier ont permis d'acter des avancées essentielles pour nos services : des missions qui soient en phase avec notre conception du métier et des besoins des élèves ; la reconnaissance de la place des CIO dans l'Éducation Nationale comme éléments importants de la politique académique et de la vie des districts ; un engagement à cesser les fermetures sauvages de CIO ; un rôle reconnu des directeurs et des équipes de CIO pour impulser la réflexion et les projets dans les établissements. Comme s'y est engagé le ministère, ces évolutions positives doivent maintenant être actées dans une circulaire ministérielle d'application.

### ... dans les instances régionales avec la FSU

Mais, il faut poursuivre ! Le SNES et la FSU continuent d'intervenir sur le dossier du SPRO auprès de la région. Suite aux interventions de la FSU, le cahier des

charges du SPRO a évolué. Cependant, la région Rhône-Alpes poursuit son objectif de « gouvernance » de l'ensemble des structures d'orientation (mutualisation des outils, uniformisation des pratiques professionnelles des personnels), malgré les clarifications apportées par la loi du 5 mars 2014.

### Le SNES-FSU en audience académique...

Selon la loi, la participation des CIO au SPRO doit être déterminée dans une convention rectorat-région. Lors d'une audience de rentrée, le CSAIO s'est engagé à nous concerter sur le contenu de la convention avant d'engager les discussions avec la région. Le SNES-FSU sera vigilant pour que l'engagement des CIO se fasse dans le respect de leurs missions spécifiques, et pour que cela ne se traduise pas par une augmentation de la charge de travail pour les personnels.

### Le SNES-FSU, un syndicat efficace...

Tous ces dossiers sont importants pour la profession et pour les services. Le SNES-FSU continuera d'intervenir comme il a su le faire l'an dernier lors de la concertation avec le ministère dans le cadre du chantier métier, ou lors de l'écriture de la circulaire académique sur la labellisation des CIO, et ce afin de préserver les missions des personnels et des CIO.

### ... et déterminé à construire un front syndical contre l'austérité...

Il continuera de porter une conception de l'orientation ambitieuse, levier essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Avec la FSU, il œuvrera pour construire un front syndical contre la politique d'austérité qui entraîne le blocage des salaires et l'affaiblissement des services publics. Ce sera l'objet des mobilisations à construire pour les mois qui viennent. Le SNES-FSU y prendra toute sa place.



Nathalie  
RAGEY-DEPOIL  
Candidate CO-Psy  
CIO Bellegarde

## **Pourquoi voter pour le SNES-FSU ?**

**Le SNES-FSU est le seul syndicat du second degré sachant obtenir des acquis en conjuguant combativité et négociation, au niveau national et académique :**

### **L'action du SNES, c'est**

**Des CIO reconnus :** les interventions du SNES-FSU au sein du Groupe de travail ministériel ont permis d'acter la reconnaissance des missions institutionnelles des CIO :

« *Le CIO est le lieu de conception du projet d'activités conçu par une équipe de professionnels. Véritable lieu ressource, d'accueil et d'information des publics scolaires, le CIO assure une fonction de rencontre et de coordination des partenaires institutionnels sur leur champ de compétence* ».

*Fiche 1 - GT 14 des personnels d'orientation.*

**SPOTLV :** les interventions du SNES académique ont permis d'aboutir à la rédaction d'une circulaire académique qui soit conforme aux missions des CIO et des personnels :

« *L'activité des CIO s'effectue dans le cadre des districts scolaires, [...] les Co-Psy, en tant que psychologues, ont leurs outils propres et un code de déontologie.* »

*Circulaire rectorale du 5 novembre 2012.*

**Des missions du service public d'orientation de l'Education Nationale réaffirmées :**

les interventions du SNES académique, avec la FSU, ont permis de faire évoluer le cahier des charges du SPRO en Rhône-Alpes, afin que les compétences de l'Etat en matière d'orientation scolaire soient respectées par la région Rhône-Alpes ;

**Des élu-e-s déterminés à poursuivre,** afin que l'engagement des CIO dans le SPRO se fasse dans le respect de leurs missions, et sans augmentation de la charge de travail pour les personnels.

### **Des mobilisations académiques,**



avec la profession, contre les fermetures de CIO

**Des CIO ancrés dans l'Education Nationale :** les mobilisations initiées par le SNES, à la tête de l'inter-syndicale, et avec la profession, ont permis de mettre en échec le projet de loi de décentralisation des CIO :

« *L'Etat définit au niveau national la politique d'orientation des élèves avec l'appui des CIO* ».

*Art.22 - Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle.*

**Des CIO qui ont été préservés de la labellisation**

**Pour la défense de CIO  
au sein de l'Education Nationale ;  
Et le respect des missions  
des conseillers d'orientation-  
psychologues  
et directeurs de CIO**

**Votez SNES-FSU**

**VOTEZ**





## **LES COMMISSAIRES PARITAIRES EN CAPA :**

### **RÔLE ET ACTION**



Willy DUPONT  
Candidat CO-Psy  
CIO Vénissieux

Vous allez élire vos commissaires paritaires, des collègues qui vous représenteront dans les commissions paritaires académiques pour quatre ans. A votre écoute, ils vous informent dans le respect de la confidentialité. Ils doivent être combattifs et compétents pour faire respecter les droits individuels et la transparence concernant :

- ◆ la notation, les promotions d'échelon, et l'accès au tableau d'avancement au grade de D.CIO

- ◆ les congés de formation professionnelle, et les mutations intra académiques

**Lors de ce dernier mandat nous sommes intervenus à plusieurs reprises en CAPA sur :**

La notation, les promotions d'échelon, et le tableau d'avancement au grade de Directeur de CIO

- ◆ Nous avons veillé à ce qu'aucun collègue ne soit pénalisé dans sa notation, ou ses appréciations.
- ◆ Nous sommes intervenus pour plus d'équité entre collègues et entre CIO.
- ◆ Nous avons dénoncé l'absence d'une harmonisation nationale des différents tableaux d'avancement académique au grade de DCIO.

**Le SNES-FSU revendique l'accès à la hors classe pour les Co-Psy, une progression substantielle pour les DCIO, et l'avancement le plus rapide pour tous, sans lien avec la notation**

Les congés de formation, les mutations, le GT d'affectation des contractuels

- ◆ Nous avons souligné, à plusieurs reprises l'insuffisance des moyens alloués à la formation continue des fonctionnaires de l'Éducation Nationale.
- ◆ Nous avons été vigilants afin que l'affectation des contractuels continue à être organisée lors d'un GT en juillet.

**Le SNES-FSU revendique des postes aux concours à hauteur des besoins, ainsi que la mise en place d'une politique ambitieuse de formation continue des personnels.**

**Pour défendre notre statut et nos conditions de travail, nous sommes aussi intervenus lors des audiences sur :**

- ◆ la défense du statut de psychologue, et le maintien de tous les CIO dans leur district ;
- ◆ la réaffirmation de la place de l'orientation scolaire dans les instances régionales où siège la FSU ;
- ◆ la défense d'une conception ambitieuse, et émancipatrice de l'école dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée jusqu'à 18 ans ;
- ◆ le rejet du processus de labellisation, **et la défense des missions spécifiques des CIO et des personnels dans la mise en place du SPRO.**

**Du 27 novembre au 4 décembre, il importe d'élire des candidats du SNES-FSU dont la combativité et l'expérience répondront à la confiance que vous leur aurez accordée :**

- ◆ pour défendre chaque situation personnelle ;
- ◆ pour rendre compte à tous et à chacun de leur activité ;
- ◆ pour défendre et élargir nos droits collectifs ;

**Et avec l'appui de la force militante de l'ensemble du SNES-FSU et du collectif national Co-Psy, défendre l'existence et les missions des CIO et des personnels, Co-Psy et Directeurs au sein de l'Éducation Nationale.**

**Parce que choisir ses représentants est un acte essentiel, du 27 novembre au 4 décembre, votez et faites voter pour le SNES-FSU**

Les conseillers d'orientation-psychologues et directeurs de CIO de la liste du SNES-FSU  
Martine PELLICIER - Roland GAYET  
Florence FAURIAT - Willy DUPONT  
Marion PASSOT - Nathalie RAGEY  
Thierry HERDEWYN - Gilles VADON  
Michel BONNARD - Dominique LEYLAVERGNE



Dominique LEYLAVERGNE  
Candidate directrice  
CIO Belley

**VOTEZ**

